



## Le saviez-vous ?

Produit phytosanitaire, pesticide, herbicide, fongicide, insecticide, anti-limaces... **Plusieurs termes sont utilisés pour décrire les produits servant à protéger les plantes** dans leur bon développement. Les herbicides servent à lutter contre les "mauvaises" herbes, les fongicides contre les maladies et les insecticides contre les insectes ravageurs, comme la mouche du semis qui peut, par exemple, détruire la totalité d'un champ.



**100 %** des agriculteurs qui appliquent des phytos ont été formés à leur usage et aux nouvelles techniques permettant de limiter leur utilisation. Cette **formation obligatoire appelée "Certiphyto"** est renouvelée tous les 5 ans.

**75 %** des molécules disponibles au début des années 90 ne sont plus sur le marché. La part des produits les plus à risque a diminué, celle des produits issus de substances naturelles et des produits utilisés en bio a augmenté.

L'équivalent d'**1 département** de terres agricoles est perdu en France tous les 10 ans en raison de l'étalement urbain. Cette urbanisation amène une **proximité plus importante entre agriculteurs et riverains**. Notre souveraineté alimentaire est une force et passe par le maintien de l'agriculture dans nos territoires.

Le **maïs** représente plus de la moitié de la surface agricole dans les Landes. C'est une des cultures qui nécessite le moins de traitements phytosanitaires. Les agriculteurs interviennent essentiellement entre la mi-mars et fin juin.

*Vous habitez à proximité d'un champ et vous êtes inquiet pour vous-même ou votre entourage ?*

*Votre réflexe doit être d'échanger directement avec votre voisin agriculteur : chaque situation étant unique, c'est la personne la plus à même pour répondre à vos interrogations et échanger sur les traitements et techniques dans les champs.*

## Créons le dialogue entre nous

.....

.....

.....

*Pour bien vivre ensemble à la campagne, privilégions toujours le dialogue.*

## Contact



Pôle développement  
developpement@landes.chambagri.fr  
landes.chambre-agriculture.fr



## Les phytos, parlons-en !

*Vous habitez à proximité de champs agricoles et vous vous posez des questions ?*

*Ce document synthétique a pour but de répondre à quelques-unes d'entre elles et de vous aider à mieux comprendre les pratiques dans les champs avec un pulvérisateur.*

*Cet outil ne remplace pas un échange avec votre voisin agriculteur : pour bien vivre ensemble à la campagne, privilégions le dialogue entre agriculteurs et riverains !*

Création - Composition - crédit: illustration Chambres d'agriculture de Bretagne - adaptation 2022 Landes



## Pourquoi les agriculteurs traitent-ils ?



Face aux **maladies, "mauvaises" herbes ou attaques d'insectes** qui peuvent entraîner jusqu'à la destruction totale d'un champ, **les agriculteurs ont besoin de protéger leurs cultures**. Pour un coût identique, il n'existe pas toujours à ce jour, d'alternatives non chimiques aussi efficaces. Les produits phytosanitaires permettent également d'**éviter la présence dans nos aliments de plantes toxiques** comme le datura.



En plus des précautions à prendre pour la santé et l'environnement, les traitements ont un coût et prennent du temps. Pour les limiter, **les agriculteurs observent la plante et le sol afin d'apporter la juste dose au bon moment et au bon endroit**.

## Pourquoi les agriculteurs traitent-ils tard le soir ?



Pour protéger efficacement ses cultures tout en ayant le moins d'impact possible sur l'environnement, **l'agriculteur prend en compte différents paramètres** : le vent, l'humidité et la température. L'objectif n'est pas de se cacher en traitant tôt le matin ou tard le soir. Le taux d'humidité de l'air augmentant, traiter le soir **favorise l'efficacité du traitement** et permet donc de **réduire les doses de produits utilisés**.

Autre avantage, cette **pratique limite l'impact** direct du produit **sur les abeilles et autres pollinisateurs** qui sont absents des champs après le coucher du soleil.



## Quelles sont les règles à respecter vis-à-vis du voisinage ?



Périodes, zones ou distances de traitement : **c'est la législation qui autorise ou non les agriculteurs à épandre après avis de l'ANSES**. Selon le produit et son mode d'application, **la réglementation impose différentes distances** le long des zones habitées :

- **0 m** pour les produits phytos homologués en bio notamment
- **5 m** pour la plupart des produits (10 m en arboriculture et vigne)
- **10 ou 20 m incompressibles** pour les produits les plus à risque.

Les distances de 5 et 10 m peuvent être réduites par «la charte landaise des riverains » si l'agriculteur utilise des buses de pulvérisation limitant la dérive. Dans tous les cas, les agriculteurs doivent signaler leur traitement en cours ou à venir.

## Que font les agriculteurs pour éviter les phytosanitaires ?



Comme pour les antibiotiques, les phytos c'est pas automatique. De **nouvelles technologies de suivi agronomique les aident aujourd'hui** dans cet objectif. L'utilisation de **solutions alternatives non chimiques progresse** également. Outils de désherbage mécanique, robots, pulvérisation haute précision, variétés résistantes aux agresseurs, associations de cultures sur plusieurs années pour diminuer les attaques... :

**la recherche avance, les agriculteurs s'y investissent** mais cela nécessite du temps.



**Les particuliers utilisent aussi parfois des pesticides :**

*anti-mouches, raticides, produits pour traiter les combles, façades et toitures, anti-puces, anti-poux, désinfectants ménagers et autres produits contre les champignons, bactéries...*



## Quels sont les produits épandus avec un pulvérisateur ?



Selon les besoins, les agriculteurs utilisent le pulvérisateur pour épandre des produits phytosanitaires ou nutritifs :

- des **produits chimiques de synthèse** homologués,
- des **produits issus de substances naturelles** dits de "biocontrôle",
- des **produits nutritifs** : engrais liquide ou encore des oligo-éléments.

## Comment les produits sont-ils testés ?



Pour nous protéger, **le recours aux produits phytos est très encadré** en France. Les produits phytos utilisés sont tous homologués par un organisme indépendant : l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES), après avoir été soumis à des tests qui durent en moyenne 10 ans. L'homologation **prend en compte systématiquement les risques sanitaires pour les personnes qu'elles soient directement utilisatrices ou non** (personnes présentes, voisinage, consommateurs...).



## Pourquoi ne pas tout faire en bio ?



En bio, **on utilise des techniques alternatives** aux phytos de synthèse, y compris avec un pulvérisateur. Les **rendements sont souvent plus faibles et variables**. Le **passage en bio n'est pas toujours facile** avec, pour certaines productions, des impasses techniques. C'est une prise de risque dans un marché concurrentiel mais, si la demande des consommateurs se poursuit, le nombre d'agriculteurs bio augmentera encore.

**Agriculture bio et conventionnelle sont complémentaires pour répondre à la diversité des attentes des consommateurs et des marchés**. Les agriculteurs échangent régulièrement sur les pratiques, c'est donc toute la profession qui progresse ensemble.



**L'objectif pour l'agriculture conventionnelle est de parvenir à un bon équilibre entre les exigences de santé, non discutables, et les bénéfices apportés par un usage raisonné des phytos pour la protection des cultures :**

- pour garantir des aliments de bonne qualité nutritionnelle et sanitaire,
- en quantité suffisante et à des prix abordables pour les consommateurs.

## Comment savoir qu'un traitement est effectué ?

L'agriculteur signale un traitement par un moyen visuel (gyrophare sur son matériel ou pose de panneaux...) ou numérique (envoi de sms...).

Sur le site internet de la Chambre d'agriculture : [landes.chambre-agriculture.fr](http://landes.chambre-agriculture.fr), vous pouvez consulter :

- le calendrier annuel des traitements phytosanitaires des principales cultures des Landes
- le bulletin des interventions de la période en cours.